

Ministère de la Jeunesse et
des sports

Rapport
Le 41 21/1980

ND — 7p

Compte-rendu de la Réunion de service groupant les agents de la première catégorie du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

=====

Lundi le 04 février 1980, une réunion des agents de première catégorie du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est tenue dans les locaux dudit Ministère sous la présidence du Colonel Aloys NSEKALIJE, Ministre de la Jeunesse et des Sports.

La réunion débuta à 10h10'

Etaient présents :

- Monsieur NTEZILYAYO Anastase, Secrétaire Général
- Monsieur SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs
- Monsieur NDAYIZIGIYE Joseph, Directeur Général a.i. de la Jeunesse
- Monsieur KANYARUSHOKI Claver, Directeur de l'Encadrement et de la Formation
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Chef de Division Folklore et Loisirs
- Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection
- Monsieur RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquête et Statistiques
- Monsieur BAGOYI Joseph, Chef de Bureau Formation
- Monsieur BITCUNDA Nathan, Chef de Bureau Planification
- Madame GAKWAYA Julienne, Chef de Bureau Courrier et Archives
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Chef de Bureau Sports d'Equipe
- Monsieur KAMALI Isaac, Chef de Bureau a.i. Gestion des Crédits
- ✓ - Monsieur MAVUGWA Grégoire, Secrétaire d'Administration
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Secrétaire d'Administration
- Monsieur KAMUHANDA Elie, Secrétaire d'Administration
- Monsieur NJANGWE Philippe, Secrétaire d'Administration
- Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Secrétaire d'Administration, Chef de Bureau a.i. du Bureau E.P.S.
- Monsieur NDAYITABI Jean Chrysostome, Secrétaire d'Administration
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Bureau Sports Individuels et rapporteur de la réunion.

.../...

Etait excusé : - Monsieur KAREKEZI Epinaque, Chef de Division
Encadrement.

Le Ministre introduit la réunion et souligne qu'elle n'a rien d'académique mais qu'elle rentre dans le cadre des modalités d'organisation et d'efficacité dans le travail. Il ajoute que depuis les 12 mois passés au Ministère, il a pu remarquer un certain laisser-aller dans les services et qui conduit même à ce qu'on pourrait appeler un désintéressement dans tous les services et cela à tous les échelons hiérarchiques.

Le Ministre demanda à l'assistance de lui proposer un ordre du jour et après plusieurs interventions, l'assistance se mit d'accord de discuter sur les points suivants :

1. Désintéressement
2. Avis, Considérations et Conseils sur l'exécution des programmes en fonction du budget alloué au Ministère.
3. Collaboration entre les Services et informations sur les dossiers urgents
4. Personnel de Direction dans les Centres de Jeunesse
5. Transport de Service ou non de Service
6. Problème de Transport du personnel du Bureau Relations Publiques
7. Activités Sportives et Sociales au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports
8. Conditions de travail pour le Personnel
9. Bibliothèque Sportive
10. Transmission des Dossiers
11. Matériel de Bureau
12. Politique du Ministère en matière de distribution du matériel technique
13. Vivres distribués dans les Centres de Jeunesse.

La réunion se pencha sur le premier point à savoir :

1. Désintéressement : Le Ministre dit que personnellement, il n'avait pas trouvé de mauvaise volonté parmi le personnel mais plutôt un désintéressement généralisé et qui se caractérise par le manque d'initiative. Il ne faudra pas que tout le travail soit laissé au Ministre. Je ne suis pas là pour corriger tout le monde a-t-il dit. Il est surprenant de lire les rapports annuels élaborés par les différents services.

Ces rapports sont faits hâtivement et ne sont transmis comme pour s'en débarrasser et ne laisser le soin de tout corriger. Il faudrait quand même du sérieux dans tout ce que l'on fait.

Il faudrait que chaque responsable de service corrige les erreurs remarquées dans son service.

.../...

Le Ministre s'étonne aussi de voir que lors des débats dans les Séminaires ou autres rassemblements, personne ne lui propose des solutions aux problèmes posés. Il faut que chacun intervienne dans le domaine qui le concerne.

Le Ministre souhaite aussi que chacun expose ses problèmes à toute l'assistance au lieu de tenir des propos malveillants dans les cabarets, ce qui ne fait que nuire à tout le monde même à l'auteur.

Le Ministre répète à tout le monde qu'il aimerait voir chaque responsable suivre de près les activités qui le concernent ex.: les Entraînements des Equipes Nationales, Foot-ball des enfants etc... Je préfère que l'on ne propose des choses pratiques et non des discours. Il propose aussi à ceux qui voudraient persister dans le désintéressement de s'en aller.

2. Avis, Considérations et Conseils sur l'exécution des programmes en fonction du budget alloué au Ministère

A la question de connaître le budget alloué au Département, le Ministre répondit que la Direction Générale des Sports et Loisirs a reçu 23.000.000, de matériel technique et 8.000.000 pour les frais de représentation. La Direction Générale de la Jeunesse a reçu 13.000.000.

A la question de connaître les priorités du Ministère pour que le travail soit programmé en conséquence, le Ministre répond que pour les Sports, l'on s'attachera aux problèmes suivants :

- Aide technique aux travaux du Stade de RUBAVU
- Aide technique et Aménagement du Stade du Camp Militaire de KIGALI
- Renforcement des Activités du Ballet National
- Séminaire sur la Jeunesse au mois de Mars
- Stages Internationaux (2)
- Matériel Sportif

Pour ce qui est de la jeunesse, le Ministre rappelle que les priorités sont connues à savoir :

- 2 Centres de Jeunesse : - KARAGO
- GACULIRO
- 2 Magasins Généraux : - GACULIRO
- SHYOGWE

Les deux Directions Générales programmeront leurs activités tenant compte des priorités ci-haut citées et ne proposeront comment utiliser les fonds qui resteront a dit le Ministre. J'attire l'attention à tout le monde que j'accepte des remarques qui peuvent ne faire changer d'avis si c'est nécessaire.

- 4 -

A la question de savoir sur quel budget il faudra prélever les fonds pour le Stade de GISENYI ou l'éclairage du Camp Militaire, le Ministre souligne qu'étant Chef du Département des Sports, il se devait d'aider à construire le Stade de GISENYI et à éclairer le seul Stade qui présente un minimum de sécurité étant donné que le Pays se prépare à abriter des matches internationaux; le Rwanda étant engagé à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Les fonds à utiliser seront donc prélevés sur le budget alloué au Département.

Le Ministre ajoute que l'essentiel c'est de faire quelque chose même au risque de déplaire à certaines gens.

3. Collaboration entre les Services et Informations sur les dossiers urgents

L'un des agents se plaignit du manque de collaboration et information sur les dossiers élaborés au Ministère et qui peuvent intéresser les deux Directions Générales. Ceci se constate souvent dans les déplacements à l'intérieur du Pays. En effet si des informations étaient échangées à tous les niveaux, il serait très facile de combiner les missions ayant des objectifs semblables afin d'éviter les risques de se répéter.

A la proposition de réanimer et reprendre la causerie sur la Jeunesse qui devrait paraître dans les émissions radio-diffusées, le Secrétaire Général annonça qu'il a déjà discuté du problème avec le Directeur de l'ORINFOR. Ce dernier aurait été d'accord de reprendre l'émission à condition que celle-ci soit préparée par un agent de l'ORINFOR avec l'aide d'un correspondant du MIJEUNESPORTS. Le Secrétaire Général annonça également qu'à sa demande, les Directions Générales avaient déjà désigné les correspondants du nom de MUNYANSANGA pour les Sports et RWANYANGE pour la Jeunesse. Ces derniers collaboreront avec le Bureau des Relations Publiques. Le Secrétaire Général rappelle qu'il avait recommandé de faire des articles sur la Jeunesse qui paraîtraient dans de petites revues à l'exemple de celle éditée à l'Encadrement Régional de BYUMBA.

A ce problème, le Ministre ajoute qu'il est utile que le Secrétaire Général et le Chef du Bureau Formation lui proposent des textes pour les émissions échelonnées sur un mois.

Il espère que lesdites émissions commenceront dès le mois de Mars.

A la question de faire approuver un dossier urgent, le Ministre rappelle qu'il a déjà répondu à cette question plusieurs fois. Il faut exécuter les ordres du Ministre ou du Secrétaire Général mais informer les supérieurs hiérarchiques et cela, dans le but d'éviter des frictions qui découlent du manque d'information sur certains dossiers. Le Ministre reconnaît que des malentendus naissent souvent de ces situations et recommande à tout le monde que les premiers responsables fassent en sorte que les dossiers urgents passent par des étapes établies.

En cas d'absence des Chefs intermédiaires, il faudra transmettre ledit dossier directement chez le Ministre ou le Secrétaire Général et informer les supérieurs hiérarchiques après.

A la question d'une réorganisation possible du Service de la Dactylographie, le Ministre souligne que chaque Directeur Général devrait surveiller l'efficacité et le rendement des agents sous sa responsabilité. Au besoin il pourrait décharger cette responsabilité sur un des fonctionnaires de la Direction Générale.

4. Personnel de Direction dans les Centres de Jeunesse.

A la question de remplacer les Directeurs des Centres de Jeunesse incompetents par des jeunes éléments jugés capables, le Ministre répondit que vu le peu de temps passé au Ministère il ne connaissait pas encore le personnel et leurs capacités exactes et que c'est pourquoi il a maintenu ceux qui y étaient. Les nominations aux Centres relevant de la confiance du Ministre, il faudra d'abord trouver des personnes honnêtes à y nommer.

J'attends aussi vos propositions dont j'exige la souplesse et un curriculum vitae bien détaillés.

A la question des relations entre le Ministère et les Centres de Jeunesse jugés non prioritaires, le Ministre répondit que vu le peu de crédits alloués à la Jeunesse, on ne pouvait pas satisfaire tout le monde au risque d'ailleurs de ne satisfaire personne. C'est pourquoi la Direction Générale de la Jeunesse s'attachera aux Centres prioritaires et proposera comment utiliser les fonds encore disponibles.

Le Ministre en profite pour rappeler à tout le monde que toute visite à un centre de Jeunesse devra requérir son autorisation préalable. Cela est valable pour les gens de l'extérieur comme ceux du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

5. Transport de Service ou non de Service.

A la question de ce que les missions à l'intérieur du pays sont souvent exécutées avec retard, de ce que la Direction Générale de la Jeunesse ne dispose que d'un seul véhicule, le Ministre fit appel à la sincérité de certains agents qui passent outre les réalités et cherchent à abuser de la bonne volonté du Ministre. Il rappelle que sa note au sujet de la répartition des véhicules est toujours en vigueur. Il ajoute que souvent certains responsables fuient les responsabilités leur confiées pour l'amener à résoudre des petits problèmes qui étaient pourtant simples. Il rappelle que sans compter les véhicules affectés à la Direction Générale de la Jeunesse on pouvait constater que même le véhicule du Ministre et celui du Secrétariat Général ont été utilisés dans les missions en rapport avec la Jeunesse. A ce propos il remarque que les Sports

étaient moins avantagés en matière de véhicule. Il ajoute que tout le monde devrait éviter des affirmations gratuites et apporter des critiques constructives et non se complaire à détruire les efforts des autres.

Pour ce qui est du transport non de service, le soin fut laissé au Comité de Cellule qui fera une étude logique des propositions à présenter au Ministre.

6. Problème du Transport relatif au Bureau des Relations Publiques.

Le Ministre dit qu'il attendait les propositions à ce sujet de la part du responsable dudit bureau.

7. Activités Sportives et Sociales au MIJEUNESPORTS

Le Secrétaire Général se plaint de ce que les jeux qui avaient été permis pour distraire les agents ont été progressivement abandonnés pour finalement constater que seule la moitié y prenait part.

A ce sujet le Ministre rappelle qu'il avait même demandé aux techniciens d'élaborer un programme plus intéressant, à soumettre aux agents. Il ajoute qu'il préfère annuler momentanément les Sports des Jeudi après Midi pour 3 mois au lieu de punir plus de 20 personnes accusées d'absence.

Il espère que durant ce temps les gens auront senti les bienfaits qu'ils tiraient de ces jeux.

8. Conditions de travail pour le personnel

Le problème des fonctionnaires mal à l'aise à cause du bruit des machines ou à cause du soleil des après-midi fut posé. A cela le Ministre répondit que ce problème sera résolu et qu'il était en train de chercher une solution car des places seront disponibles après des transformations en cours.

9. Bibliothèque Sportive

Le Ministre trouve cette idée très bonne et souhaite commencer bientôt un embryon de bibliothèque qui sera valable même dans 10 ou 20 ans.

Le Directeur Général des Sports rappela qu'il y'eut un moment où on lui avait demandé d'établir une liste de livres à acheter du temps où le budget y relatif était compris dans celui du Secrétariat Général et constata qu'aucune suite n'y fut donnée.

Il espère que cette fois-ci ce problème sera réglé puisque le budget sur la documentation est maintenant compris dans celui de la Direction Générale.

Pour les livres sur la Jeunesse, une aide belge est promise.

10. Transmission des Dossiers (cfr point 3)

11. Matériel de Bureau (cfr point 3)

12. Politique du Ministère en matière de Distribution du matériel technique

- Pour ce qui est de la Jeunesse voir point 2
- Pour ce qui est des Sports, le Ministre donne les priorités d'aide
 - Aux équipes en championnat
 - Aux établissements scolaires
 - Aux équipes ministérielles
 - A certaines communes dynamiques

Le Ministre souhaite que partant des priorités, il faudra lui proposer les modalités pratiques de distribution du matériel sportif.

13. Vivres dans les Centres de Jeunesse

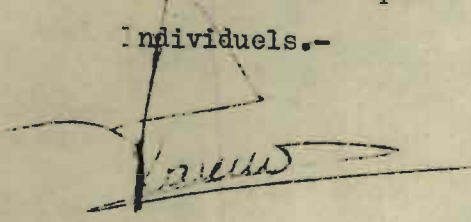
Le problème des vivres fournis par la Catholic Relief Service aux Centres de Jeunesse fut soulevé et l'on constata que depuis 1976 certains centres n'ont jamais été approvisionnés suite aux détournements.

A cela le Ministre répond qu'après constatations des anomalies dans les retraits de ces vivres, il a lui même décidé de bloquer ce système en attendant que les enquêtes du Parquet actuellement entamées suivent leur cours normal. Il faut attendre les résultats de ces enquêtes.

La réunion prit fin à 16h10'.

Rapporteur

KAREMERA Pierre
Chef de Bureau Sports
Individuels.-



Le Président de la Réunion

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

